

Banques alimentaires Canada
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'évolution des actifs nets	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires aux états financiers	7 - 12

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Banques alimentaires Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Banques alimentaires Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Banques alimentaires Canada au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Mississauga (Ontario)
Le 16 mai 2018

Banques alimentaires Canada
État de la situation financière

31 mars

2018

2017

Actif

Court terme

Encaisse	273 117 \$	846 534 \$
Placements non affectés (Note 3)	2 727 261	1 416 949
Placement grevé d'une affectation externe (Note 3)	6 590 848	3 918 763
Débiteurs (Note 1)	246 183	378 052
Charges payées d'avance	237 164	51 502

10 074 573 6 611 800

Immobilisations (Note 4)

68 865 91 480

10 143 438 \$ 6 703 280 \$

Passif et actifs nets

Court terme

Créditeurs et charges à payer (Note 5)	622 690 \$	760 852 \$
--	------------	------------

Apports reportés afférents aux immobilisations (Note 6)

15 052 41 538

637 742 802 390

Actifs nets

Fonds d'administration générale		
Non affectés	1 401 360	672 510
Investis en immobilisations corporelles	53 813	49 942
Réserve pour les programmes	300 000	300 000
Fonds grevés d'une affectation d'origine interne (Note 7)	1 159 675	959 675
Fonds grevés d'une affectation d'origine externe (Note 8a)	6 590 848	3 918 763

9 505 696 5 900 890

10 143 438 \$ 6 703 280 \$

Au nom du conseil d'administration :

_____ Président

_____ Trésorier

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Banques alimentaires Canada

État des résultats et de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2018

2017

	Non affectés	Investis en immobilisations	Réserve pour les programmes	Fonds d'administration générale	Fonds grevés d'une affectation d'origine interne	Fonds grevés d'une affectation d'origine externe	Total	Total
Produits								
Dons d'entreprises	1 987 697 \$	26 486 \$	- \$	2 014 183 \$	- \$	1 333 188 \$	3 347 371 \$	2 689 231 \$
Subventions des fondations	450 533	-	-	450 533	-	2 530 250	2 980 783	2 185 416
Dons des particuliers	345 100	-	-	345 100	-	43 777	388 877	495 753
Cotisations des associations provinciales	42 000	-	-	42 000	-	-	42 000	42 000
Autres produits	142 629	-	-	142 629	-	96 566	239 195	169 274
Dons désignés à redistribuer au sein du réseau	-	-	-	-	-	8 533 198	8 533 198	5 887 105
Dons sous forme de denrées alimentaires	-	-	-	-	-	23 824 624	23 824 624	24 702 308
	2 967 959	26 486	-	2 994 445	-	36 361 603	39 356 048	36 171 087
Charges								
Programmes								
Renforcement des capacités	-	-	-	-	-	307 536	307 536	120 342
Acquisition et partage des denrées	-	-	-	-	-	1 548 278	1 548 278	1 219 602
Services et soutien au réseau	-	-	-	-	-	363 453	363 453	407 659
Recherche et activités de sensibilisation	-	-	-	-	-	362 857	362 857	344 917
Fonds désignés redistribués au réseau (Note 8b)	-	-	-	-	-	7 282 770	7 282 770	5 398 551
Dons en denrées alimentaires distribuées au réseau	-	-	-	-	-	23 824 624	23 824 624	24 702 308
Total des programmes	-	-	-	-	-	33 689 518	33 689 518	32 193 379
Services de soutien								
Administration	784 158	49 220	-	833 378	-	-	833 378	638 579
Développement aux fonds	1 228 346	-	-	1 228 346	-	-	1 228 346	793 869
Total des services de soutien	2 012 504	49 220	-	2 061 724	-	-	2 061 724	1 432 448
	2 012 504	49 220	-	2 061 724	-	33 689 518	35 751 242	33 625 827
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	955 455	(22 734)	-	932 721	-	2 672 085	3 604 806	2 545 260
Solde, au début de l'exercice	672 510	49 942	300 000	1 022 452	959 675	3 918 763	5 900 890	3 355 630
Transferts entre les fonds (Note 2)	(226 605)	26 605	-	(200 000)	200 000	-	-	-
Solde, à la fin de l'exercice	1 401 360 \$	53 813 \$	300 000 \$	1 755 173 \$	1 159 675 \$	6 590 848 \$	9 505 696 \$	5 900 890 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Banques alimentaires Canada État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2018	2017
Flux de trésorerie provenant des (utilisés par les)		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	3 604 806 \$	2 545 260 \$
Ajustements nécessaires pour rapprocher l'excédent des produits sur les charges aux flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Amortissement des immobilisations	49 220	44 190
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(26 486)	(26 831)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	131 869	(142 205)
Charges payées d'avance	(185 662)	11 335
Créditeurs et charges à payer	(138 162)	347 534
Apports reportés	-	(11 806)
	3 435 585	2 767 477
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(26 605)	(26 528)
Achats nets de placements	(3 982 397)	(2 274 686)
	(4 009 002)	(2 301 214)
Augmentation (diminution) de l'encaisse au cours de l'exercice	(573 417)	466 263
Encaisse, au début de l'exercice	846 534	380 271
Encaisse, à la fin de l'exercice	273 117 \$	846 534 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Banques alimentaires Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2018

1. Résumé des principales méthodes comptables

Nature et objectif de l'organisme

Banques alimentaires Canada (l'« organisme ») est l'association nationale qui représente le réseau des banques alimentaires à travers le pays. Son mandat est de bâtir un Canada où personne ne souffre de la faim. Pour ce faire, l'organisme entreprend des initiatives nationales de partage des denrées alimentaires et des fonds partout au pays, développe et appuie des programmes qui permettent aux personnes et aux familles d'atteindre l'indépendance et trouve des solutions à long terme pour lutter contre la faim grâce à la recherche et à la mobilisation des administrations. L'organisme a été constitué en entité sans capital social le 20 décembre 1988 sous la dénomination sociale d'Association canadienne des banques alimentaires en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. En 2008, il a changé de dénomination sociale pour devenir Banques alimentaires Canada. Depuis 2014, l'organisme relève de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

L'organisme est inscrit comme un organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada, il est exonéré d'impôt sur le revenu et il peut émettre des reçus pour dons.

Référentiel comptable

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dons sous forme de services et en denrées alimentaires

Un certain nombre de bénévoles consacrent du temps aux activités de l'organisme. Comme il est difficile d'attribuer une valeur pour ces services, la valeur du temps donné n'est pas prise en compte dans les états financiers.

L'organisme reçoit et distribue un volume important de denrées alimentaires et de produits de consommation à l'aide du réseau au moyen du Système national de partage des aliments.

Le volume de denrées alimentaires et de produits de consommation acquis et distribués par le truchement du Système national de partage des aliments s'élevait à 9 163 317 livres (2017 - 9 880 923 livres) moyennant une valeur de 2,60 \$ la livre (2017 - 2,50 \$ la livre), selon une estimation fournie par un tiers. Ces dons sous forme de denrées alimentaires sont présentés dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets sous « dons sous forme de denrées alimentaires » et compensés par les « dons de denrées alimentaires distribuées au réseau ». L'organisme comptabilise les dons sous forme de denrées alimentaires dans la période au cours de laquelle elles sont reçues et distribuées au sein du réseau.

La charge liée au Système national de partage des aliments est incluse dans les charges liées aux acquisitions et distributions de denrées alimentaires dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets. Outre les charges engagées pour le fonctionnement du Système national de partage des aliments, l'organisme reçoit d'importants dons sous forme de services d'entreposage et de transport de produits. La valeur des dons de services d'entreposage et de transport n'est pas reflétée dans ces états financiers.

Banques alimentaires Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2018

1. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les dons en immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur de marché à la date de l'apport. L'amortissement est calculé en fonction de la valeur comptable et établi sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon les taux annuels suivants :

Équipement informatique et logiciels	- 30 % selon la méthode du solde dégressif
Mobilier et équipement	- 30 % selon la méthode du solde dégressif
Améliorations locatives	- sur la durée du bail

Comptabilisation des produits

Les dons ou les subventions affectés sont comptabilisés comme des produits du fonds affecté correspondant à l'aide de la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Tous les autres dons ou subventions affectés pour lesquels aucun fonds affecté correspondant n'a été mis sur pied sont reportés et comptabilisés comme des produits du fonds d'administration générale pour les exercices au cours desquels les charges connexes sont engagées. Les dons ou subventions non affectés sont comptabilisés comme produits du fonds d'administration générale.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers, et sur les produits et les charges comptabilisés durant l'exercice considéré. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les soldes pour lesquels ces estimations ont été utilisées sont les immobilisations (amortissement), les passifs courus, la provision pour créances douteuses et la valeur des dons sous forme de denrées alimentaires.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur lorsque l'organisme devient partie à la disposition contractuelle de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, exception faite des placements. L'organisme a choisi l'option de la juste valeur pour évaluer les placements et a enregistré tous les changements subséquents à la juste valeur dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont l'encaisse et les débiteurs, tandis que les passifs financiers évalués au coût après amortissement sont les créditeurs et les charges à payer.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont examinés à chaque date de présentation afin de déceler tout signe de dépréciation. Le cas échéant, la valeur de l'actif est radiée, et la perte de valeur qui en découle est comptabilisée dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets. Les coûts de transaction sont passés en charges pour ces éléments évalués à la juste valeur à chaque date de l'état de la situation financière et sont majorés à l'instrument financier pour ceux évalués au coût après amortissement.

Banques alimentaires Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2018

1. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Promesses d'apports

Les promesses d'apports sont comptabilisées comme débiteurs lorsque le montant peut être raisonnablement estimé et que le recouvrement ultime est raisonnablement assuré. Des promesses d'apports s'élevant à 38 368 \$ (2017 - 261 025 \$) ont été incluses dans les débiteurs dans l'état de la situation financière.

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les montants reçus pour l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés comme apports reportés afférents aux immobilisations et sont amortis sur la durée de vie utile des immobilisations connexes.

2. Description des fonds

Fonds d'administration générale

a) Fonds non affecté

Les activités d'exploitation sont comptabilisées dans le fonds non affecté de l'organisme.

b) Fonds investi en immobilisations

Les immobilisations de l'organisme, moins les subventions d'investissement connexes, sont comptabilisées dans le fonds investi en immobilisations de l'organisme.

c) Réserve pour les programmes

La réserve pour les programmes fournit des fonds à court terme qui permettent le développement ou la croissance des programmes. Au cours de l'exercice, il y a eu un transfert de néant \$ provenant du fonds non affecté (2017 - 150 000 \$).

Fonds grevés d'une affectation d'origine interne

a) Fonds de réserve

Le fonds de réserve permet à l'organisme de disposer de fonds pour poursuivre ses activités lorsque les conditions financières sont particulièrement difficiles; et/ou d'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires si celui-ci devait mettre fin à ses activités. Au cours de l'exercice, il y a eu un transfert de 200 000 \$ provenant du fonds non affecté (2017 - 200 000 \$).

b) Fonds de secours en cas de catastrophe

Le fonds de secours en cas de catastrophe a été mis sur pied par le conseil d'administration à partir d'un don destiné aux dépenses liées aux catastrophes. À l'origine, le don a été établi pour faire face à la crise du verglas de 2000, et les fonds qui n'avaient pas été dépensés étaient destinés aux catastrophes futures.

Banques alimentaires Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2018

2. Description des fonds (suite)

Fonds grevés d'une affectation d'origine externe

a) Fonds réservé par les donateurs

Les fonds reçus de donateurs et affectés à des projets et les dons désignés à redistribuer au sein du réseau sont comptabilisés dans les fonds réservés par les donateurs.

3. Placements

Les fonds sont investis conformément à la politique de placement de Banques alimentaires Canada. Les placements s'élèvent à 9 318 109 \$ (2017 - 5 335 712 \$) et consistent en des fonds investis dans un compte d'épargne placement de la RBC, un compte du marché monétaire de la TD et plusieurs dépôts à terme portant intérêt entre 1,55 % et 1,78 % (2017 - 0,75 %). De ce placement, 6 590 848 \$ (2017 - 3 918 763 \$) sont grevés d'affectation externe pour des initiatives spécifiques en vue de soutenir le réseau qui seront passées en charges d'ici la fin de l'exercice 2019.

4. Immobilisations

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Mobilier et équipement	126 397 \$	97 107 \$	115 651 \$	86 817 \$
Équipement informatique et logiciels	100 681	71 491	102 377	73 909
Améliorations locatives	118 965	108 580	118 965	84 787
	346 043 \$	277 178 \$	336 993 \$	245 513 \$
Valeur comptable nette		68 865 \$		91 480 \$

5. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent 22 265 \$ (2017 - 29 100 \$) en sommes à remettre à l'État.

Banques alimentaires Canada Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2018

6. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti de la subvention reçue pour les améliorations locatives et les ajouts au mobilier.

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Solde, au début de l'exercice	41 538 \$	68 369 \$
Moins : montants comptabilisés comme produits pendant l'exercice	<u>26 486</u>	<u>26 831</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>15 052 \$</u>	<u>41 538 \$</u>

7. Fonds grevés d'une affectation d'origine interne

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Fonds de réserve	1 100 000 \$	900 000 \$
Fonds de secours en cas de catastrophe	<u>59 675</u>	<u>59 675</u>
	<u>1 159 675 \$</u>	<u>959 675 \$</u>

8. Fonds grevés d'une affectation d'origine externe

a) Fonds grevés d'une affectation d'origine externe

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Mécénat et campagnes de sensibilisation	3 351 484 \$	1 858 996 \$
Programmes de subventions nationales de Banques alimentaires Canada	3 097 370	1 923 000
Campagnes et initiatives nationales	<u>141 994</u>	<u>136 767</u>
	<u>6 590 848 \$</u>	<u>3 918 763 \$</u>

b) Fonds destinés à être redistribués au réseau

Les fonds provenant des sources mentionnées plus bas, de même que les produits de programmes spécifiques, ont été distribués aux partenaires du réseau, c'est-à-dire les associations provinciales, les banques alimentaires et les banques alimentaires non affiliées partout au Canada.

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Mécénat et campagnes de sensibilisation	3 595 874 \$	3 600 478 \$
Programmes de subventions nationales de Banques alimentaires Canada	3 538 119	1 674 447
Campagnes et initiatives nationales	<u>148 777</u>	<u>123 626</u>
	<u>7 282 770 \$</u>	<u>5 398 551 \$</u>

Banques alimentaires Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2018

9. Engagements

L'organisme a conclu un bail qui est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2013. Le bail est pour une durée de 60 mois, et les paiements de loyer en vertu des modalités du bail se terminant à l'exercice 2019 s'établissent à 44 000 \$. Se reporter à la Note 13.

10. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme conclut des ententes qui répondent à la définition de garantie.

- a) L'organisme a versé des indemnités en vertu de la convention de bail pour l'utilisation de ses installations. Selon les modalités de cette convention, l'organisme doit indemniser la contrepartie pour différents éléments, y compris, mais sans s'y limiter tous les passifs, pertes, poursuites engagées et dommages qui surviennent pendant la durée de la convention ou après.
- b) L'organisme indemnise tous les administrateurs, dirigeants, employés et bénévoles agissant en son nom pour différents éléments, y compris, mais sans s'y limiter, tous les coûts engendrés pour régler des poursuites ou actions en justices en raison des services qu'ils auraient fournis à l'organisme, sous certaines réserves.

Compte tenu de la nature de ces ententes d'indemnisation, il est impossible pour l'organisme d'effectuer une estimation raisonnable du risque maximal, car il est difficile d'évaluer le montant de l'obligation découlant d'événements futurs imprévisibles et de la couverture illimitée offerte aux contreparties. Historiquement, l'organisme n'a eu à verser aucune somme importante en vertu de telles ententes d'indemnisation et, par conséquent, aucun montant lié à ces ententes n'a été inscrit au bilan. L'organisme a souscrit une assurance responsabilité civile afin de réduire le coût de toute poursuite ou action en justice éventuelle.

11. Risques liés aux instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison de changements importants des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt découlant de la possibilité que des fluctuations des taux d'intérêt influent sur la valeur des placements à revenu fixe.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir à l'autre partie une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. Le risque de crédit de l'organisme est principalement attribuable à ses débiteurs et promesses d'apports. L'organisme gère ce risque en adoptant des politiques de recouvrement proactives.

Cette exposition au risque n'a pas changé depuis l'exercice précédent.

Banques alimentaires Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2018

12. Éventualités

De temps à autre, l'organisme fait l'objet de procédures judiciaires et de réclamations. La direction estime que celles-ci ne devraient pas avoir une incidence importante sur les résultats de son exploitation.

13. Événement postérieur à la date du bilan

Après la fin de l'exercice, l'organisme a conclu un nouveau bail d'une durée de 72 mois qui entre en vigueur le 1^{er} octobre 2018. Les paiements minimums annuels en vertu des contrats de location, y compris les loyers supplémentaires pour les coûts d'entretien et les frais d'exploitation estimatifs, pour les cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

2019	98 978 \$
2020	197 955
2021	201 268
2022	204 580
2023	207 892
Par la suite	316 807
	<hr/>
	1 227 480 \$